

District de Maine et Loire de Football

Liste des clubs de District pouvant obtenir, sur leur demande écrite, un ou deux joueurs supplémentaires suivant le cas, titulaires d'une licence frappée du cachet «Mutation» dans les équipes de Ligue ou de District de leur choix définies pour toute la saison avant le début des compétitions (application des dispositions de l'article 45 du statut de l'Arbitrage). Cette mesure est valable pour toute la saison 2022 – 2023.

1 muté supplémentaire

Angrie ASSP
Bauné Val Baugeois ES
Chazé Vern Anjou AS
Daumeray Ajax
Ecouflant AS
Fougeré Vaulandry SC
Longuenée en Anjou FC
Marigné ES
St Aubin JS Layon
St Lambert des Levées
St Martin Aviré Louvaines
St Melaine s/ Aubance OS
Ste Gemmes d'Andigné SC
Vivy Neuillé 90 AS

2 mutés supplémentaires

Corné USC

Situation au 30 juin 2022